



Opération Sapin de Noël



Comment ça marche ?

1. Remplissez le bon de commande ci-dessous et remettez-le à votre enseignant(e) ou dans la boîte à lettre de l'école (en indiquant OPERATION SAPIN sur l'enveloppe) **AU PLUS TARD LE LUNDI 25 NOVEMBRE 2019** accompagné du règlement (chèque ou espèces).

2. Un bon de retrait vous sera adressé par mail.

3. Vous n'avez plus qu'à vous rendre directement à la pépinière POULAIN pour récupérer votre sapin, muni d'une pièce d'identité et du bon de retrait.

ATTENTION: Vous pourrez choisir et retirer votre sapin à partir du lundi 2 décembre 2019. A partir du 9 décembre, c'est la pépinière qui choisira pour vous et les mettra de côté en filet. Cela vous permettra de venir chercher votre sapin plus tard tout en étant sûr d'en avoir un joli.

Parlez-en autour de vous (famille, amis, collègues, voisins), l'opération est ouverte à tous !

Des questions, besoin de précision ? N'hésitez pas à nous contacter : aeob.operation.sapin@gmail.com.

✕ ————— ✕ ————— ✕ ————— ✕ ————— ✕ ————— ✕ ————— ✕ ————— ✕ ————— ✕ ————— ✕

BON DE COMMANDE

À retourner **AU PLUS TARD** le lundi 25 novembre 2019

Nom de famille : Prénom de l'enfant :

Groupe vie :

Votre Téléphone :

Email (obligatoire pour recevoir les bons de livraisons):

	TAILLE	PRIX DE VENTE UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
EPICEA coupé sans bûche	80/100	10,50 € =		€
	100/150	12,20 € ↘		€
	150/200	15,50 € =		€
	200/250	25,00 € ↘		€
NORDMANN 1^{ER} CHOIX coupé sans bûche	80/100	15,00 € =		€
	100/125	17,00 € =		€
	125/150	24,50 € ↘		€
	150/175	33,00 € ↘		€
	175/200	40,00 € ↘		€
	200/250	47,00 € NOUVEAU		€
Buches taillés sapin	80/175	3,70 € ↘		€
	175/250	4,70 € ↘		€

Règlement en espèces

chèque (à l'ordre de l'AE0B)

Signature :